Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215602319-20251216-CMDU161225013-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59
Fax : 02.97.45.50.82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Nadine LE GOFF-CARNEC, maire.

Date de la Convocation : 10 décembre 2025

Présents :
N. LE GOFF-CARNEC, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, M-T. PERENNOU, E. ANDRIEU, M. SIMON, J-B. LIZANO, M. LIZANO, C. GUESDON, V. AUPETIT, P. CASTELL, A-F. PINSAULT, Y. DERIAN, M. PETIT, M. CHIGNIER, F. MARCO, J.-S. ALLIOU, G. LE DERRIEN, S. MENAHEZE, L. POUHAUT, M. CAUDAL, S. ESLAN

Absents : C. KERGOAT, C. LE GALL, S. HERVÉ, T. VIEILLE-CESSAY

Membres en exercice : 27
Membres présents : 23
Membres absents : 4
Procurations : 3
Votants : 26

Christian KERGAOT a donné pouvoir à Michel LIZANO
Cédric LE GALL a donné pouvoir à Daniel BERTHO
Thaddée VIEILLE-CESSAY a donné pouvoir à Laurence POUHAUT

Yannick DERIAN a été élu secrétaire de séance.

13 - Tarifs Séjour à Paris/ Astérix – Vacances de Pâques 2026

Madame Sabrina PASCO, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse, informe la commission que le service enfance et jeunesse organise un séjour à Paris et à Astérix, en lien passerelle, durant **les vacances de Pâques du 15 avril au 17 avril 2026**, pour les enfants âgés de 9 à 11 ans et pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans.

Le coût total du séjour de trois jours (hébergement, transport, activités, frais de restauration) s'élève à **19 800 €**
Le coût prévisionnel par personne sur la base de 50 jeunes est de **398 €**

Pour la tarification aux familles à ce séjour, il est proposé au conseil municipal les tarifs ci-joints :

Séjour Parisien

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF 2025
A	278 €
B	293 €
C	308 €
D	324 €
E	341 €
F	359 €
G	378 €
H	398 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215602319-20251216-CMDU161225013-DE

Il est également proposé un tarif extérieur de **438 €**

Vu l'avis favorable de la commission enfance et jeunesse du jeudi 27 novembre 2025 et après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** :

- approuve cette proposition.
- autorise madame le maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 17 décembre 2025
Le maire,
Nadine LE GOFF-CARNEC

